

## Vérification des comptes 2024 2025 du Trèfle Andernosien

Elle a été effectuée le 9 septembre 2025 par Dominique Perot et moi-même au club en présence de Jean François Boutinaud, notre trésorier, et de Christine Selmin, notre prochaine trésorière.

Nous remercions tout d'abord Jean-François pour la clarté de ses explications.

Nous nous sommes appuyés sur les documents suivants :

- Le compte de résultats 2024-2025
- La balance synthétique sur la période juillet 2024 à fin juin 2025
- La balance globale juillet 2023-juin 2024
- La balance globale juillet 2024-juin 2025
- Un extrait du grand livre global pour la période du juillet 2024 à juin 2025

L'état des comptes à fin juin 2025 inclus dans le premier document.

Tout d'abord quelques points significatifs :

- Un bénéfice en forte augmentation
- A corréliser avec une baisse très importante des investissements : 17000€ en 2024 et seulement 1000€ en 2025.

En conclusion, ce compte de résultats 2025, si on réintègre ces investissements 2024 dans le bénéfice affiché en 2024, montre une baisse des résultats de 28000€ à 21000€.

Autre point important : malgré une hausse des membres du club de 20 personnes, une baisse des ventes de tickets de 1000 €.

Enfin un compte de résultats positif lié essentiellement à l'activité Real Bridge qui se maintient.

Des vérifications détaillées ont été faites sur les postes de dépenses qui ont augmenté et qu'il faut surveiller.

- Le poste « participation interclubs et compétitions et autres charges FFB » augmentation de 50% correspondant à un poste formation moniteur pour une facture de 600€ (3 moniteurs) et à un poste formation arbitre pour une facture de 200€ (1 arbitre)
- Le poste « dépenses manifestations et divers » en augmentation de 10%
- Le poste ménage Axeo en augmentation de 10%

Les points positifs sont :

- Le poste « fournitures administratives » en baisse de 30%
  - Le poste « entretien fournitures » en baisse de 60%
  - Le poste « intérêts bancaires » en augmentation de 25%
  - Le poste « recettes manifestations » en augmentation de 2000€, somme à rapprocher de l'augmentation du poste « dépenses manifestations » de 1000€
- L'ensemble de ces dépenses et recettes sont documentées par des pièces comptables clairement identifiées.

Au vu de l'ensemble de ces vérifications, nous vous recommandons d'accepter sans réserve les comptes du Trèfle Andernosien pour l'exercice 2024-2025

Nous tenons, de plus, à féliciter l'ensemble du bureau pour ces résultats et tout particulièrement son trésorier Jean François Boutinaud pour la tenue parfaite de cette comptabilité.

Merci à vous tous de nous avoir écoutés.

Dominique Perot

Christian Poudes